



FRATERNITÉ
DES CONSTABLES
DU CONTRÔLE ROUTIER
DU QUÉBEC



Communiqué 2024-16
22 mars 2024
Intervention SCR Laurentides

Bonjour à tous les membres,

Hier après-midi vers 14 :00 les agents du bureau de St-Jérôme étaient en patrouille sur l'autoroute 15. Alors qu'un agent était en interception, une agente s'est positionnée en avant du mouvement de transport pour vérifier le corridor de sécurité. Un véhicule de type pick-up a frôlé notre agent en interception en tenant le klaxon de façon insistante.

L'agente qui vérifiait le corridor a constaté que le véhicule était plaqué F donc dans notre mandat, elle a actionné ses gyrophares et démarré pour intercepter le fautif.

Suite à l'interception, le conducteur refuse de s'identifier, remet en doute les pouvoirs de l'agente, est super agressif verbalement et tente de s'enfuir. L'agente procède à l'utilisation de l'emploi de la force avec le poivre de cayenne.

Ses collègues arrivent en renfort pour maîtriser et menotter l'individu. Il résiste activement à son arrestation. Dans l'échauffourée il pousse l'agente sur les voies rapides et lui assène un coup de pied au genou.

Les policiers sont appelés. L'individu crache sur un des policiers. Les ambulanciers arrivent sur place pour prodiguer les premiers soins à notre membre.

Le prévenu sera accusé -entre autres- au criminel d'entrave au travail d'agents de la paix et de voies de fait causant des blessures corporelles.

Lors de la fouille du véhicule l'homme avait à portée de main deux couteaux (un sur le tableau de bord et un dans le porte gobelet entre les deux sièges).

Nous constatons que les événements dangereux se rapprochent de plus en plus dans le temps ce qui nous fait craindre le pire.

Votre Exécutif